

# PLAN LOCAL D'URBANISME DE CHIDRAC

## ENQUETE PUBLIQUE

### Certificat d'affichage et de publicité

Je soussigné Monsieur David COSTON, Vice-Président Urbanisme de l'Agglo Pays d'Issoire, certifie que l'arrêté n°ADE-2017-007 du 17 juillet 2017, portant sur l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chidrac, a fait l'objet des mesures de publicité suivantes :

- Affichage de l'avis d'enquête publique :
  - o du 18 août au 13 octobre 2017 inclus : au siège et à la Direction Générale de l'Agglo Pays d'Issoire
  - o du 18 août au 13 octobre 2017 : à la mairie de Chidrac
- Mise en ligne :
  - o de l'arrêté et de l'ensemble du dossier d'enquête publique sur le site de l'Agglo Pays d'Issoire [www.capiissoire.fr](http://www.capiissoire.fr) du 18 août au 13 octobre 2017 inclus
- Parution dans La Montagne les 21 août et 12 septembre 2017
- Parution dans Le Semeur Hebdo les 18 août et 15 septembre 2017

Pour le Président Jean-Paul Bacquet  
et par délégation,

Le Vice-Président Urbanisme  
David COSTON

